

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21253 - 78ÈME ANNÉE

## La CGT appelle à une nouvelle mobilisation générale le 6 juin



**La Confédération générale du travail (CGT) a appelé "à la mobilisation générale le 6 juin" contre la réforme des retraites, "sur tout le territoire français et dans tous les secteurs".**

*"Il n'y aura pas de retour à la normale tant que cette réforme ne sera pas retirée", a assuré la centrale syndicale dans un communiqué de presse.*

Le texte de la CGT a été diffusé après une audience des représentants syndicaux avec la Première ministre Élisabeth Borne, le 17 mai, au cours de laquelle ils ont abordé des sujets de préoccupation majeurs des salariés.

*Parmi ces sujets, "l'augmentation des salaires grâce à leur indexation sur l'inflation, la révision des ordonnances de Macron, la conditionnalité des aides publiques aux entreprises et la réduction du temps du travail".*

Cela, outre *"le retrait de la réforme des retraites"*, que la CGT considère comme

*"violente, injuste et injustifiée". "Encore une fois, le gouvernement a fait la sourde oreille. Encore une fois, le gouvernement nous a méprisé", a déploré la CGT, au nom "des syndicats, des unions départementales, des fédérations et, plus largement, des travailleuses et travailleurs qui se passent le relai de la mobilisation depuis plusieurs mois".*

Dans son communiqué, la CGT a averti *"qu'il serait gravissime que la majorité gouvernementale retire de l'agenda parlementaire la Proposition de loi (PPL) du groupe LIOT (groupe Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires), prévoyant la suppression de la réforme des retraites le 8 juin prochain".*

Le syndicat a annoncé que *"l'intersyndicale présentera, le 30 mai, ses propositions communes"* par rapport à ce dossier, avant d'appeler à une nouvelle journée de mobilisation le 6 juin prochain.

La loi portant réforme des retraites a été promulguée le 15 avril dernier, malgré d'importantes manifestations organisées dans toute la France, et notamment à La Réunion, depuis la présentation du projet le 19 janvier, exprimant le refus de cette réforme.

Cette réforme a été adoptée sans le vote à l'Assemblée nationale, mais grâce à l'activation de l'article 49.3 de la Constitution permettant au gouvernement d'engager sa responsabilité pour

faire adopter un texte de loi.

Trois motions de censure avaient également été déposées à l'Assemblée nationale par l'opposition pour renverser le gouvernement et empêcher la mise en œuvre de cette loi controversée, mais n'ont pas pu obtenir la majorité requise.

La nouvelle loi porte l'âge de départ à la retraite à 64 ans au lieu de 62 ans actuellement et met fin aux régimes spéciaux.

La loi doit entrer en vigueur début septembre prochain, sauf si la proposition d'abrogation déposée à l'Assemblée nationale par le groupe Liot soit votée par la majorité le 8 juin.

## La moitié des lacs et réservoirs du monde perdent de l'eau, même dans les régions humides

**L'étude conclut que les lacs étudiés sur une période de 30 ans se sont vidés de l'équivalent de toute la consommation en eau des États-Unis en 2015, selon une étude publiée dans la prestigieuse revue Science.**

Le volume d'eau diminue dans plus de la moitié des lacs et réservoirs du monde, menaçant une source vitale d'eau douce, selon une étude publiée le 18 mai. Les chercheurs attribuent largement cette tendance au réchauffement climatique et à leur utilisation excessive par les humains.



Environ un quart de la population mondiale vit dans une zone comportant un lac ou un réservoir qui s'assèche, ont alerté les chercheurs.

Les lacs, qui "*permettent aux sociétés et à l'humanité de vivre*" sont "*en danger au niveau mondial, et cela a de vastes implications*", a déclaré Balaji Rajagopalan, professeur à l'université du Colorado à Boulder (États-Unis), et co-auteur de l'étude.

Les lacs couvrent environ 3% de la surface terrestre, mais représentent 87% de l'eau douce liquide sur Terre. Ils sont utilisés pour la consommation humaine, l'agriculture, ou encore la production d'électricité. Ils sont donc extrêmement précieux, en cas d'assèchement de ces zones d'eau, il pourrait y avoir une pénurie d'eau.

Dans de précédents travaux, les chercheurs se sont penchés sur la baisse des plus gros lacs individuellement. Mais cette étude est la première à offrir une vue détaillée des tendances au niveau mondial, et des causes des changements observés, grâce aux observations de satellites.

Les chercheurs ont étudié 1 972 étendues d'eau, représentant la vaste majorité des réservoirs et des lacs naturels, en se concentrant sur ceux de plus de 100 km<sup>2</sup> pour ces derniers.

La période étudiée va de 1992 à 2020. Les chercheurs ont conclu que ces zones d'eau se sont vidées de l'équivalent de toute la consommation en eau des États-Unis en 2015.

L'étude montre que les lacs perdent non seulement de l'eau dans les zones arides, mais également dans les régions humides.

Pour les lacs naturels, les scientifiques attribuent environ la moitié des pertes en eau aux activités humaines et à la hausse des températures, qui provoquent une évaporation accrue. Ce dernier facteur est lié au changement climatique.



Mais un autre facteur important : le manque de précipitations qui "peut aussi être attribué au changement climatique à certains endroits", a relevé Balaji Rajagopalan. De plus, les humains ou troupeaux sont amenés à consommer davantage d'eau à cause de températures plus élevées. "Clairement, l'empreinte du changement climatique est déjà là", constate le chercheur.

## La pandémie de Covid-19 a coûté des centaines de millions d'années de vie

**Près de 337 millions d'années de vie ont été perdues durant les deux premières années de la pandémie, a calculé l'Organisation mondiale de la santé.**

"Les deux premières années de la pandémie de Covid-19 ont coûté près de 337 millions d'années de vie, en provoquant la mort prématurée de millions de personnes", a révélé l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'OMS met ainsi en exergue l'impact dévastateur de la crise sanitaire provoquée par le Covid-19. Toutefois, trois après le début de la pandémie, le Directeur général de l'OMS estime que la COVID-19 est maintenant un problème de santé établi et à caractère persistant qui ne constitue plus une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI).

Toutefois entre 2020 et 2021, la Covid-19 a entraîné la perte de 336,8 millions d'années de vie dans le monde, selon l'Organisation. "C'est comme perdre 22 ans de vie pour chaque décès en excès", a déclaré Samira Asma, chef adjointe de l'OMS pour les données et l'analyse. Ce calcul se base sur les données disponibles en 2022.

Depuis fin 2021, le nombre de morts a continué à augmenter à un rythme plus lent, poussant l'OMS à lever son niveau d'alerte sanitaire le plus élevé, non sans prévenir que la Covid-19 n'avait pas pour

autant disparu.

Le bilan officiel des décès attribué à la maladie, actualisé régulièrement par l'OMS, est de 6,9 millions de personnes au 17 mai 2023. Cependant de nombreux pays n'ont pas fourni de données fiables à l'OMS, qui estime que la pandémie a fait près de trois fois plus de victimes en trois ans, au moins 20 millions de morts.

L'OMS s'appuie sur le calcul de l'excès de mortalité, défini comme la différence entre le nombre de décès réels et le nombre de décès estimés en l'absence de pandémie. Les 20 millions incluent les morts directes de la Covid-19, ainsi que les décès liés à l'impact de la pandémie sur les systèmes de santé.

Le rapport a souligné que «des inégalités importantes sous-tendent la répartition des cas et des décès de Covid-19, ainsi que l'accès aux vaccinations». L'OMS a averti que la pandémie avait contribué à faire dérailler de nombreux indicateurs liés à la santé qui s'amélioreraient depuis des années.

Au cours des deux premières décennies du siècle, le monde a connu des améliorations significatives en matière de santé maternelle et infantile, avec des décès en baisse d'un tiers et de la moitié respectivement, selon le rapport.

De plus, l'incidence des maladies infectieuses telles que le VIH, la tuberculose et le paludisme a diminué de manière significative, tout comme le risque de décès prématurés dus aux maladies non transmissibles.

L'ensemble de ces facteurs ont contribué à faire passer l'espérance de vie mondiale de 67 ans en 2000 à 73 ans en 2019. Mais après le déclenchement de la pandémie de Covid-19, les inégalités existantes se sont creusées, inversant entre autres la tendance positive pour le paludisme et la tuberculose, note l'OMS.



## Un pavillon LGBTQIA+, signe d'un engouement institutionnel

**Pour la première fois dans l'histoire du Mois des Visibilités LGBTQIA+ et ses marches, les institutions publiques témoignent de leur soutien inédit en élevant le drapeau inclusif LGBTQIA+ de La Réunion.**

Adapté du drapeau "Volcan rayonnant" de Guy Pignolet, le drapeau LGBTQIA+ de La Réunion a trouvé sa place à l'entrée de la préfecture de Saint-Denis, aux côtés des drapeaux français et européen ce mercredi 17 mai (IDAHOTB). La municipalité de Saint-Denis a suivi l'initiative de l'autorité préfectorale en faisant rayonner l'arc-en-ciel dessiné par Isabelle Luminet en fin de matinée ce vendredi 19 mai.

En amont de l'organisation du Mois des Visibilités, l'association Requeer a été reçue par la directrice de cabinet de la Préfecture. Cette grande première marque le soutien de l'État au bon déroulement des événements de ce mois après l'incendie du centre LGBTQIA+ de l'Océan Indien qui a marqué douloureusement les associations et la communauté en rappelant les menaces qui pèsent sans cesse sur nous.

Nous avons également été accueilli-e-s par la cabinet de Madame Christine Torres, sous-préfète chargée de la cohésion sociale et de la jeunesse, qui en plus d'apporter une oreille attentive à nos plaidoyers, a proposé de hisser le drapeau LGBTQIA+ de

La Réunion à l'entrée de la préfecture et des sous-préfectures de l'île.

L'association Requeer accueille l'engouement institutionnel avec beaucoup de joie. Observer ce drapeau flottant devant les piliers institutionnels de l'île est un signe puissant. Il reflète notre appel à plus de visibilité.

Nous restons vigilant-e-s à ce que le Mois des Visibilités ne soit pas simplement de la récupération à un moment charnière de notre mouvement. Au-delà des symboles, nous aspirons à ce que les voix LGBTQIA+ de l'île et de l'Océan Indien résonnent et soient entendues bien après le 24 juin prochain. En plus de saluer l'initiative, nous souhaitons rappeler le rôle crucial que l'État et les collectivités peuvent tenir dans le renforcement de la diversité et de l'inclusion.

Chaque contribution, aussi symbolique soit-elle, peut avoir un effet réel et tangible sur la vie des personnes Lesbien(ne)s, Gays, Bi, Trans, Queer, Intersexes et Asexuelles de l'île et de l'Océan Indien. Il reste essentiel de préciser que les efforts pour sensibiliser, conscientiser et rendre visible la communauté LGBTQIA+ doivent demeurer entre les mains de celles et ceux qui la composent et des associations qui la représentent.

Association Requeer

## Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

Site Web: [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP: 0916Y92433